infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

EUROPE – Un maïs illégal sans risque ?

Par

Publié le 09/06/2005

Pour l'Agence Européenne de Sécurité Alimentaire (EFSA), il "ne paraît pas probable que la contamination par inadvertance par du maïs Bt10 pose un problème de santé aux animaux et consommateurs". Le maïs de Syngenta a été importé (près de 1000 tonnes), suite à une "erreur" de l'entreprise, en Europe depuis 2001, mais également au Japon. L'EFSA a toutefois précisé qu'elle ne pouvait pas conclure formellement à l'absence de risque du maïs Bt10, Syngenta n'ayant pas fourni suffisamment de données scientifiques car elle ne souhaitait pas commercialiser ce maïs. L'EFSA a confirmé que les études fournies par Syngenta avec sa demande d'autorisation du Bt11 concernaient bien l'évènement Bt11 et pas Bt10. En effet, l'origine de la contamination pouvant être une erreur de Syngenta dans les ensemencements des champs, l'EFSA se demandait si les lots de maïs Bt11 ayant servi aux analyses de toxicité n'étaient pas contaminés par du Bt10. L'entreprise semble avoir simplement rassurer oralement les experts européens puisque, dans son communiqué confirmant l'autorisation du Bt11 malgré cette affaire, l'EFSA ne fait état d'aucune donnée supplémentaire. En même temps, une demande d'approbation du maïs Bt10 de la part de Syngenta serait en cours aux Etats-Unis (Cf. Inf'OGM n°66, page 1).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/europe-un-mais-illegal-sans-risque/